

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SAISON 2025/26

Association Communale de Chasse LA BERNARDE

Affichage de la convocation, 21 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale. Cela a été effectué le 7 NOVEMBRE 2025 à MAIRIE D'UBRAYE.

L'Assemblée Générale de l'association communale de chasse LA BERNARDE s'est tenue le 29 NOVEMBRE 2025 à la mairie D'UBRAYE à 17H.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale extraordinaire était le suivant :

- Modification et validation des statuts
- Modification et validation du règlement intérieur et de chasse (RIC)
- Questions diverses

Nombre de membres votants de l'association : 56

Nombre de membres votants de l'association présents à l'Assemblée Générale : 22

Nombre de membres votants de l'association représentés à l'Assemblée Générale : 6

Quorum $\frac{1}{4}$ membres actifs : 14

Total des votants : 22

Nombre total de voix : 28

Modification des statuts

Sur proposition du Conseil d'Administration

Dispositions proposées	Pour	Contre	Abstention
Approbation de la modification des statuts	28	-	-

En pièce jointe un exemplaire de statuts modifiés approuvés par l'assemblée générale extraordinaire.

Modification du règlement intérieur de l'association de chasse (RIC)

Sur proposition du Conseil d'Administration

Dispositions proposées	Pour	Contre	Abstention
Approbation de la modification du RIC	28	-	-

En pièce jointe un exemplaire du RIC modifiés approuvés par l'assemblée générale extraordinaire.

Questions diverses :

- **Cartes invités** : Il a été retenu que les membres actifs ayant plus de 50ha ainsi que les membres de droit bénéficieront de 10 cartes invités par saison. Les modalités d'attribution des cartes d'invités ainsi que leurs tarifs seront fixés lors de la prochaine assemblée général afin de permettre leur mise application dès la saison prochaine.
- **Tir du cerf** : La demande à été faite de continuer a tirer le cerf uniquement lors des battues organisées par le comité directeur de l'association. Afin de continuer a promouvoir ces moments d'échange et de convivialité entre chasseurs. Les modalités de ces battues seront fixés en assemblée générale dans le but de permettre leurs organisations dès la saison prochaine.
- **Favoriser les femmes au seins de l'association** : Une demande de mesure financière incitative a été formulée afin de favoriser la participation des femmes à la chasse et, par conséquent, encourager leur venu au sein de l'association. L'association manque actuellement de représentantes féminines. En réponse, le comité directeur étudiera la question et rendra sa décision lors de la prochaine assemblée générale, dans l'objectif de permettre la mise en application de cette mesure dès la saison prochaine.

La séance est levée à : 18H25

A UBRAYE le 29 Novembre 2025

Le président
Frédéric CEPPODOMO



Le secrétaire
Thierry RIBERO



Le trésorier
Gregory LEGOFFE



Le vice président
Norbert MICHEL

